AMUSEMENTS

ORPHEUM.

La très bien douée cantatrice Emma Woodward, les chanteurs, les danseurs, les acrobates, les gymnastes, etc., qui exécutent le programme de l'Orpheum sont très applaudis par un nombreux public.

Lundi soir est inauguré un nouveau programme en tête duquel sont inscrits M. John C. Rice et Miss Sally Cohen, qui jouent une amusante fantaisie.

CIRQUE FARANTA

Le très intéressant cirque Faranta est très en vogue dès le début. La vaste tente était foulée hier, l'après-midi et le soir.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Henry J. Goss à Alice R. Johnson, Roger Clayton Fettis à Mary E. Williams.

NAISSANCES.

Mmes Matthews Ward, une fille; Albert Claverie, un garçon et une fille; S. J. Johnson, une fille; Ignazio Valenti, une fille; Guiseppe Sesio, une fille; H. A. Sherwood, un garçon. Frederick Scherer, un garçon; Jacob Mayer, une fille; Henry Vieth, un garçon.

DECES.

Vincent J. Fuller, 3 mois, Asile St Vincent de Paul; Laura Brown, 30 ans, Hôpital de Charité; Mary Fitzsimmons, 59 ans, 2721 Baronne; Anita P. Planchard, 26 ans, 1524 Canal; Vve Anne Faget, 88 ans, 2631 Calliope; Ed. R. Moore, 30 ans, Marathons, Texas; Jos E. Palayo, 30 ans, 811 Oak; Lillian B. Burait, 22 mois, 5131 S. Front; Katie Ryan, 20 ans, 2908 Annonciation; Louise Gaglona, 28 ans, 8520 Oak; Jos. Intravala, 3 ans, 923 S. Peters; Alexandre Baptiste Ducasse, 15 mois, 919 St-Pierre; Edgard M. Hansner, 4 mois, 419 S Galvez; Lawrence Retge, 6 mois, Hôpital de Charité; Peter J. Verburg, 7 ans, avenue Napoléon; Willie R. Gayant, 1 an, 1442 Verret; Solomon Green, 14 mois, 1314 Teche; Térèse Chustophe, 6 mois, 4737 Magasin; Irène Dauphin, 73 ans, 821 N. Roman; Wm Smith, 56 ans, 2900 Thalie; Sophie Voss, 4 mois, 540 St-Ferdinand; Geo. F. Scherer, 1 mois, 2423 Howard; Lucinda Sims, 31 ans, 1010 Dryades; Mary Michael, 61 ans, 7622 Burthe; Vve Lane Picou, 62 ans, 1513 Hôpital; Mme Jean Montreuil, 68 ans, 2316 Lapeyrouse; Jos. B. Gasper, 2 mois, 615 Ste Marie; Chs Vietl, 7 jours, 1533 St Ferdinand; Fanny Champor, 61 ans, Octavie et Laurel; P. J. Celions, 15 mois, 3421 S. Robertson; Chas G. Rocketh, 4 mois, Asile de St Vincent de Paul.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

John B. Monteverde vs J. O. Matranga, réclamation de $125 sur des billets.

Screwmen's Ben. Asso. vs. Fidelity & Deposit Co. de Memphis, réclamation de $1,500.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué, procès exécutif.

Dr James M. Batchelor vs Thompson Lommins, réclamation de $125 sur des services de profession.

Wheatcroft Coal & Mining Co. vs T. J. Hughes & Co., réclamation de $132.78.

Mme Daisy B. Cook vs Wilfred Beebe, demande de partage.

Troy Laundry Co. vs Rufus C. Bush, réclamation de $189.28.

Demande de répit:

Rufus C. Bush.

Successions ouvertes:

Hy Théard, Jean Berger, Victor Claverie, Jean Baron, Marie Adèle Guillot.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution:

James O'Brien, actes de violence.

Affaires abandonnées:

John F. Saas, Dan Cabull, violation de la loi du dimanche; Charles Schutten, violation de l'acte 93 de 1906.

A plaidé coupable:

Odi e Martinez, actes de violence

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Pierre Senac à Vve Louise Guimont, terrain, Annette, Villeré, St-Antoine, Robertson, $800.

Armstrong Donaldson à Vve A. de Montluzin, terrain, Scott, Cortez, Banks et Palmyre, $200.

Gabriel Sintes à Harvey McGeorge, terrain, Bourbon, St Antoine, Urquhart, Villeré, $300.

Elias Levy à Ferd. J. Tolédano, fief, Poland, Kentucky, Grant, Miro, $500

Etat de la Louisiane, (J. Elmira et P. Lacoste) à F. C. Kocke, terrain, Marcus, Barthélemy, Mazant, St Claude, $79,15.

Vve Constant N. Maestri et als à Veuve Giovanni Maestri, intérêt dans 3 terrains, Ursulines, St-Philipp, Dorgenois et Broad, $5,000.

Steve Cloina à Mme Della Holliday, terrain, Franklin, Liberté, Bienville et Conti, $2,000.

FAITS DIVERS.

Bulgares dans la détresse.

Des Bulgares au nombre d'une trentaine, qui ont travaillé autrefois sur une plantation de la Louisiane près du bureau de poste d'English Turn, ont écrit de Granite City, Illinois, une lettre dans laquelle ils demandent que du travail leur soit donné à tout prix. Ils ont sans doute quitté la plantation où ils travaillaient et où du travail leur était assuré durant l'année entière, pour suivre des agents qui leur promettaient de gros salaires dans des carrières de l'Illinois. La crise est venue et ils se sont trouvés dénués de ressources.

La lettre des Bulgares a été remise à M. Reginald Dykers, de l'Association d'Immigration d'Etat, qui va s'occuper d'eux.

Devant le Grand Jury.

On croit que le grand jury a ouvert une enquête sur l'exercice de leur profession par des médecins qui font beaucoup de réclame et contre lesquels un journal a ouvert une campagne. J. H. Webb, reporter du "Morning World", Arthur Pammisano, Edward Habi, Lawrence Ehler, Frank Mancuso, Adolphe Berendson, Charles Wittenmuth et Alcée Gauthreaux ont été entendus hier. Le Dr W. H. Hale et M. Hemmenway, des témoins cités, n'ont pas paru.

Cités à Washington.

M. T. P. Cummings, directeur de la compagnie de télégraphe Western Union, et M. W. A. Porteous, directeur de la compagnie de télégraphe Postal, ont reçus hier des citations *duces tecum* pour déposer le mardi 21 avril à dix heures du matin devant la commission parlementaire chargée d'ue enquête sur les contrats pour la construction de sous-marins.

MM. Cummings et Porteous avaient été cités à déposer devant le congressiste R. F. Broussard, membre de la commission, qui procède ici à une enquête partielle, mais comme ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient répondre à certaines questions, il les a fait citer devant la commission siégeant à Washington.

L'Enquête sur le Port.

La commission législative d'enquête sur le port de la Nouvelle-Orléans a siégé hier, entrant en séance à onze heures sous la présidence du sénateur Cordill. Le sénateur C. H. Teal, de Colfax, paroisse de Grant, Louisiane, qui est intéressé dans d'importantes exploitations de bois, a été appelé à déposer. Il est président d'une compagnie, vice-président d'une autre et actionnaire d'une troisième. L'exploitation totale est d'environ 250,000 pieds par jour.

M. Teal voudrait que le droit de faire aboutir ses voies à la rive du Mississipi fut accordé à la compagnie de chemin de fer Edenborn, parce que ceux qui ont établi des scieries sur cette ligne ont reçu l'assurance que leur bois serait transporté à quai à la Nouvelle Orléans au prix de 8 cents. Actuellement, la compagnie ne veut pas transporter le bois à raison de 11 cents, parce qu'elle ne peut prolonger ses voies jusqu'au quai. M. Teal a déclaré qu'il y avait dans la région de Colfax des bois à exploiter pendant trente ans.

M. J. H. Hinton, un des plus importants marchands de bois du sud, dit que presque tout le bois exporté passe par d'autres ports. Sur mille cargaisons parties l'année dernière la Nouvelle-Orléans n'en a eu que cinq. Il est d'opinion que si les facilités requises étaient assurées tout le bois de construction exporté serait embarqué à la Nouvelle-Orléans. Il faudrait construire un quai à bois de 4,000 pieds, pouvant recevoir dix navires et desservi par le chemin de fer de ceinture.

Les membres de la commission sont partis à sept heures du soir sur le "Underwriter", le bateau de l'Association des Pilotes, pour l'embouchure du Mississippi. Ils passeront la journée à Pilot Town et inspecteront les méthodes de pilotage. Ils entendront peut-être aussi quelques dépositions et reviendront ce soir.

VAGABONDS.

Seize blancs qui s'étaient réfugiés dans un wagon vide de l'Illinois Central l'autre nuit au quai à fruits, ont été arrêtés pour vagabondage et ont comparu hier devant le recorder Fogarty qui en a condamné treize à $10 d'amende ou 30 jours d'internement dans la Maison de Détention. Il en a acquitté trois qui avaient des cartes de l'union.

Les individus arrêtés ont dit qu'ils attendaient un navire chargé de bananes et espéraient obtenir un peu de travail. Ils étaient à peu près tous sans domicile, demandant la nuit asile à l'Armée du Salut.

SERVICE CIVIL.

La commission du service civil examinera après les élections les postulants à de nombreux emplois dans l'administration municipale, et à ce propos il est bon de rappeler que pour être admis à ces examens les candidats devront avoir voté au scrutin du 21 avril prochain.

Les examens auront lieu le 23 avril à 7 heures et demie du soir, le 24 avril à 7 heures et demie du soir, le 27 avril à 10 heures et demie du matin, et le 28 avril à 10 heures et demie du matin, pour les emplois de commis du département des taxes, de commis du bureau des eaux et égouts et du département de l'ingénieur de la ville, d'agent de police, de pompier, etc.

Les postulants seront nombreux, car la fermeture de divers établissements industriels en ces temps derniers a laissé nombre de gens sans emploi.

Grièvement blessé.

Adam Haley, le nègre qui avait été blessé par Rem. Remsen lundi dernier dans une querelle à l'angle des rues Remparts et Julie, a été transporté à l'hôpital hier après-midi dans un état critique.

Il paraît que les deux hommes se sont querellés au sujet d'une somme d'argent et que le noir a été frappé à la tête avec un manche à balai.

Il n'a fait aucune attention à sa blessure sur le moment, mais hier matin, comme il souffrait horriblement de la tête, le Dr Mullen a été mandé, et après l'avoir examiné il a déclaré que le noir souffrait d'une congestion cérébrale causée par le coup qu'il avait reçu. Remsen a été arrêté dans la soirée.

HOTEL DE VILLE

M. Leigh Carroll, président de la compagnie des eaux d'Alger, a répondu à la communication dans laquelle le maire Behrman appelait son attention sur l'engorgement des prises d'eau constaté récemment lors d'un incendie. M. Carroll déclare que sa compagnie, qui est responsable, veillera désormais à ce que les prises d'eau fonctionnent convenablement.

M. L. N. Larche, maire de West Monroe, Louisiane, a demandé au secrétaire du conseil municipal la copie d'une ordonnance déposée la semaine dernière interdisant la vente de liqueurs aux personnes en état d'ivresse. Une copie de cette ordonnance qu'adoptera le conseil municipal à la prochaine séance, sera envoyée à M. Larche, qui estime sans doute qu'une mesure semblable pourrait être utilement introduite dans sa communauté.

Le maire Behrman a envoyé hier à M. Thomas D. Brown, un entrepreneur qui va commencer la construction d'un poste de pompiers, une lettre dans laquelle il recommande l'emploi d'ouvriers appartenant aux unions.

Par lettre au secrétaire du Club des Femmes de la Nouvelle Orléans, le maire Behrman a accepté l'invitation de prononcer un discours de bienvenue à la convention de la Fédération des Clubs des Femmes de l'Etat qui s'ouvre prochainement dans le local des Chevaliers de Colomb.

Au Cullom Springs Hotel.

M. F. P. Allison, qui fut pendant nombre d'années maître d'hôtel de l'Hôtel Grunewald, puis de l'infirmerie Touro et de l'hôtel de Coopers Wells à Raymond, Mississippi, qui a dirigé l'hôtel Great Southern à Gulfport, vient d'être nommé gérant du Cullom Springs Hotel à Cullom, Alabama, une station d'été renommée pour ses sources et ses puits d'eau minérales, sulfureuses et autres.

La propriété a été acquise par M. John J. Cochrane, président du chemin de fer de Tombigbee qui passe à Cullom. M. Cochrane va moderniser l'endroit, y installer l'éclairage électrique, un grand bassin de natation qui sera alimenté par un puits d'eau salée naturelle, des golf links, un jeu de tennis, etc.

M. Allison a été maître d'hôtel de l'Equinox House de Manchester, Vermont, où se trouvent les plus vastes golf links du pays, et il rendra ceux du Cullom Springs Hotel très attrayants pour ses hôtes.

Devant l'inspecteur de police.

Cinq agents de police accusés de diverses infractions aux règlements étaient cités hier devant l'inspecteur O'Connor.

L'un d'eux nommé Williams Povolny ne s'est pas présenté.

Il a été suspendu et sera jugé la semaine prochaine.

L'agent Herman Stupey ne s'est pas présenté à la cour du troisième recorder pour déposer contre deux individus qu'il avait arrêtés pour ivresse. Il a dit qu'il ne croyait pas sa présence nécessaire et il en a été quitte pour une réprimande.

L'agent Auguste Roux, qui avait quitté son poste pour se rendre au marché de la rue Neuvième et acheter des sandwiches pour le commis de police Cazave, a été condamné à perdre trois jours de salaire.

Les agents Octave Labarre et William Ford ont été réprimandés pour avoir négligé d'arrêter deux individus qui flânaient dans un square il y a quelques nuits.

Dans les Eglises.

Les églises catholiques ont été visitées par de nombreux fidèles à l'occasion du Jeudi Saint. Partout les offices ont été très suivis, et l'assistance aux diverses cérémonies du jour a été plus grande encore que d'ordinaire.

A la messe du jeudi saint deux grandes hosties sont consacrées, dont l'une est portée dans un calice voilé à un autel magnifiquement décoré, où elle restera exposée.

La bénédiction des saintes huiles a lieu le jeudi saint. C'est Mgr Blenk, archevêque de la Nouvelle Orléans, qui a présidé cette cérémonie hier à la cathédrale St-Louis.

L'archevêque a également présidé la cérémonie du lavement des pieds à trois heures de l'après-midi à la cathédrale.

Les Ténèbres ont été chantées le soir dans toutes les églises catholiques en présence d'un grand concours de fidèles.

Mort à l'Hôpital.

Henry Peyton, un ouvrier demeurant rue Félicité, près Claiborne, qui a été blessé par un nègre, inconnu mardi dernier, alors qu'il se trouvait avec un nommé Wm Gorman à l'angle des rues Poydras et Clara, est mort à l'hôpital hier après-midi des suites de sa blessure.

Peyton, qui se trouvait sous l'influence de la boisson, n'avait pu donner à la police aucun renseignement, mais son compagnon a dit qu'il l'avait rencontré avec un noir du nom de Chas Moodey. Ce dernier a été arrêté mais il a déclaré qu'il ignorait qui avait blessé Peyton.

COLLISION.

Hier vers sept heures et demie du matin une collision a eu lieu à l'angle des rues Annonciation et Terpsichore, entre une charrette municipale conduite par Nick Santone et le car No 263 en charge de l'électricien Geo. Simms. Les dommages causés s'élèvent à $75. Personne n'a été blessé.

Verdict de culpabilité.

Wm R. Carrigee l'ex-agent de police accusé du meurtre de Thos Morgan, a été jugé hier par un jury à la cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien.

Après l'audition des témoins le jury a rendu un verdict de culpabilité, avec circonstances atténuantes écartant la peine capitale.

Le cautionnement de Dudenheffer.

Le procès institué par l'Etat contre la United States Fidelity and Guarantee Co., pour le recouvrement du cautionnement de $20,000 de Ferdinand Dudenheffer, a été plaidé hier devant le tribunal du juge Sommerville.

La compagnie était représentée par l'avocat J. Zach Spearing et l'avocat de district Porter Parker conduisait les débats au nom de l'Etat. Le jury suivant a été assermenté: Chas Holzer, R. H. Hogsett, C. J. Pretcher, M. Casper, L. V. Ménard, H. Escabodo, Thos C. Holey, C. Downey, A. P. Pierpont, R. S. Riedel, Victor L. Colombet Léon Keiffer.

L'interrogatoire des témoins a duré la journée entière et Ferdinand Dudenheffer, interrogé, a refusé de répondre aux questions, disant qu'en vue de sa comparution prochaine devant la cour criminelle de district il ne voulait pas s'incriminer.

A quatre heures de l'après midi, le jury a rendu un verdict en faveur de l'Etat, condamnant la compagnie à verser le montant entier du cautionnement, soit $20,000.

Navire déserté par son équipage.

New York, 16 avril—Aujourd'hui à l'arrivée du vapeur "Banes", son équipage a déserté en déclarant que la nourriture qui lui était fournie était insuffisante et de mauvaise qualité.

Le "Banes" porte le pavillon de la République de Panama. Il fait un service régulier entre la Jamaïque et les ports des Etats-Unis.

—:o:—

Evasion de prisonniers.

St Pétersbourg, 16 avril—Onze prisonniers politiques, détenus dans la prison de Penzar, se sont évadés ce matin après avoir poignardé le geôlier et lancé plusieurs bombes contre les soldats de garde devant la porte de la prison.

Les soldats ont ouvert le feu sur les fuyards et en ont tué huit.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une gardienne parlant français pour s'occuper de deux garçons. S'adresser 5 Place Audubon.
16 av—4 f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Lignes No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES HEMLOCK 409 / HEMLOCK 1004 W
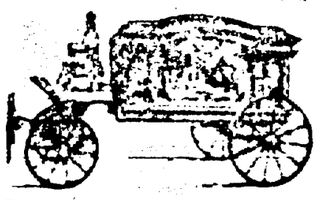
Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant,
Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 282.
VEUVE JOSEPH RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-07
AVIS.
Les jeunes gens faisant partie de la classe de 1907 ou ajournés des classes précédentes sont invités à se présenter au Consulat pour y recevoir les instructions nécessaires pour l'accomplissement des formalités du Conseil de Révision.
Renseignements demandés dans un intérêt de famille sur:
Jean Baptiste Jacques, originaire de Grandfontaine (Alsace-Lorraine).
On recherche les héritiers de Pierre Hourcade Cabalé, dit Pierre Cabalé, ayant résidé en Louisiane ou au Texas vers 1860 ou 1870.
Les personnes qui sont en mesure de fournir des renseignements sur le lieu et la date de son décès sont priés de les communiquer au consulat.
Recherché pour une succession en France: M. Pierre Traité, fils de Jean Pierre Traité, né à Athienville (Meurthe et Moselle), en 1850.
Sont priés de se présenter au Consulat pour affaires de famille:
Jean Marie Deffès.
oct—1905

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne.

AMUSEMENTS.

16 avril - 5f

FARANTA
Grand Spectacle à 10 et 20c.
CINQ JOURS
15, 16, 17, 18 et 19 AVRIL.
Terrain Contigu à la Station des Chars de la Rue du Canal.
Acrobates de haute-classe, Gymnastes, les Clowns Comiques, les Poules qui Parlent, Exercice de Poneys, l'Amusante Famille de Singes McGinty, Chameaux, Lamas, Bêtes Sacrées. Ne manquez pas de voir la Grande Parade de Rue.

A la recherche d'un frère.

L'inspecteur O'Connor a reçu hier matin une lettre dans laquelle Mme Madeline Seward, qui demeure à New York, lui demande des renseignements sur son frère Frank Seward qui habitait autrefois la Nouvelle Orléans.

BASE BALL.

Mobile, 5; Nouvelle-Orléans, 1.

AVIS SPECIAL.
POUR PREMIERE COMMUNION.
Je viens de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets de toutes couleurs montés en or et en argent; Paroissiens français et anglais en nacre, ivoire, peau de chagrin et celluloïde; Médailles de première communion; Disaines en nacre, améthyste, cristal, etc; Signets et Images.
J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment, pour se rendre compte des prix modérés de mes marchandises défiant toute concurrence.
Les ordres des campagnes sont sollicités.
F. A. BRUNET,
Horloger, bijoutier,
29 mars—1m 313 rue Royale.

Orpheum THEATRE MATINEE et CE SOIR.
VAUDEVILLE MODERNE.
EMMET DEVOY & CO.,
ZENO, JORDAN & ZENO,
ANNA WOODWARD, BLOCKSOM & BURNS
M'LLE TOONA, CHAS. MARVELLE,
COGAN & BANCROFT, KINODROME.
TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50c
MATINÉES, tous les jours, Lundi excepté.....10c, 25c
14av—5f

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

—Non.... Du moins, autant que je le voudrai.

—Et c'est à Paris que tu demeureras?

—Si tu n'y vois pas d'inconvénients.... si tu ne m'en chasses pas, plaisantait-il.

—Toujours.... toujours près de moi? murmura-t-elle dans une sorte d'extase.

—Cela t'ennuie?

—Oh! Jacques.... mon Jacques adoré.... rien ne pouvait me causer plus de plaisir.

Elle avait à présent les yeux brillants.

Elle enroula ses bras au cou de l'officier.

—Ecoute.... ce congé que j'ai voulu pour toi, je le ferai prolonger.... je ne veux pas que tu aies de la peine à cause de moi, Jacques, tu n'en auras plus.... je te le jure.... jamais plus....

"Pour toi, pour ta tranquillité, je sacrifierai tout ..... je sacrifierai ma carrière si tu le désires.

Elle avait prononcé ces mots d'une voix ferme.... d'une voix décidée.

Mais lui:

—Plus tard.... ma Claire.... plus tard.... nous verrons ce que nous devons faire.

—Mais n'oublie pas ce que je viens de te dire.

—Je ne l'oublierai jamais.

Et durant des heures, ils demeurèrent là devant le feu qui pétillait.

Ils éprouvaient une joie d'enfant à regarder s'envoler les étincelles d'or.

Il semblait vraiment à Jacques, à cette heure-là, que la souffrance qu'il avait connue, qu'il connaissait encore quelques jours plus tôt, s'écartait maintenant de sa route.

Oui.... il semblait que la guérison à laquelle il ne voulait point croire finirait cependant pas se produire. Il y avait en lui un apaisement.

Et cela venait sans doute du bonheur qu'il donnait.....

..De la tendresse aussi.... de cette tendresse profonde, inaltérable, dévouée jusqu'à l'abnégation et dont il se sentait entouré.

Ah oui.... Claire méritait ce qu'il avait fait à cause d'elle!

Il avait prévu la douleur atroce qu'elle éprouverait à l'heure de la séparation.

Et cette douleur, par reconnaissance, il avait voulu la lui éviter.....

Qui sait si, près d'elle.... peu à peu.... à la longue.... ne s'effaceraient pas tout à fait les souvenirs dont l'évocation ravivait encore, malgré tout, la peine de son cœur?

..Ces souvenirs qui, à cette heure, s'embuaient dans le lointain?.....

..Qui sait s'il n'arriverait pas à aimer réellement Claire?....

..Claire si bonne.... si douce?

..Claire qui redeviendrait la Belle Amie des jours d'autrefois.....

..Sa femme même s'il le voulait.....

..Car il pensait bien qu'elle n'hésiterait pas à lui sacrifier sa carrière, ainsi qu'elle l'avait dit..

.. Sa carrière pourtant si belle .... pourtant si séduisante!

Oui, il se disait tout cela.... les yeux mi clos.

Et une espérance à laquelle la veille encore il n'eût pas osé croire l'envahissait.

Lorsque tout à coup on frappa à la porte.

Et le domestique, qui pénétrait aussitôt, présentait une carte.

Une carte sur laquelle Jacques et Claire lisaient ce nom;

—Philippe Bellenze.

VI

LES MENSONGES DU BARON

Il y avait huit jours que le voyage.... le joli voyage d'amour du baron Sans Souci et de la délicieuse Phrynette de l'Alcazar étant terminé, tous deux étaient rentrés à Paris....

.. Débarquant directement à l'hôtel du Parc des Princes et descendant de l'automobile devant tous les domestiques, afin que nul ne pût désormais ignorer que la chanteuse accompagnait le baron.

Ils semblaient d'ailleurs ravis tous les deux.....

Un parfait accord paraissait régner entre eux.

Phrynette était restée à dîner à l'hôtel.

Puis le soir, très tard, une voiture du baron l'avait reconduite chez elle.

Le lendemain elle était revenue.

Il ne pouvait plus dès lors subsister aucun doute pour personne que la jolie chanteuse fût la maîtresse de Philippe Bellenze.

Seul, le vieux Vincent restait perplexe, devinant dans cette aventure..... si étrangement commencée.... dans cette aventure dont le point de départ demeurait inexplicable pour lui... quelque chose de mystérieux.

Il croyait bien connaître son maître.

.. Ce maître qu'il avait vu — ainsi qu'il se plaisait à le dire — tout enfant.

Ce maître fantasque qui, sous des apparences de viveur, cachait souvent une grande ingénuité de sentiments.

Vincent, à qui Philippe — on le sait déjà — accordait grande confiance, avait souvent assisté à des scènes, où le baron, se dépouillant du masque de scepticisme qu'il portait au dehors, apparaissait tel qu'il était, bon, sensible, généreux, accessible plus qu'aucun autre au chagrin, aux déceptions.

Oui.... et cette fois encore, le vieux domestique se disait que cette "foucade" de son maître devait cacher quelque nouvelle aventure sentimentale.

Il ne croyait pas à la sincérité de cette petite aventure dont avaient parlé à l'hôtel les amis du baron venus en son absence.

Il n'oubliait pas l'étrange façon dont son maître avait quitté Paris pour ce voyage.

..Ni cette conversation qu'il avait eue avec lui au téléphone.

Il attendait son retour avec impatience.

Aussi, à son arrivée, lorsqu'il l'eût examiné, il songea:

—Cette gaieté ne me dit rien qui vaille, justement parce qu'elle est trop visible.

Quelques instants plus tard, Philippe, qui, avait pour un instant quitté Phrynette, mandait son fidèle valet dans sa chambre.

Et dès que celui ci apparaissait:

—Eh bien, mon vieux Vincent, quoi de nouveau?

—Mais rien, monsieur.

—Tout s'est bien passé à l'hôtel?

—Parfaitement.... Les amis de Monsieur sont venus comme d'habitude.

—Et comme d'habitude ils m'ont débiné.

—Oh!.... dans les grandes largeurs.

—J'en suis fort aise.

—Moi aussi, Monsieur le baron.

—Comment, toi aussi?

—Puisque ça fait plaisir à M. le baron.

—Je ne veux cependant pas en pleurer!

—Moi non plus.

—Et qu'ont-ils dit de moi?

—Des horreurs

—Tu exagères.

—Monsieur veut-il en juger?

—Vas-y, Vincent!

—Eh bien, ils ont naturellement parlé du voyage de Monsieur le baron et de Mademoiselle Phrynette que Monsieur avait emmenée.

—Et alors?

—Alors ils ont déclaré qu'il fallait être fou, comme l'était monsieur le baron, pour s'amouracher d'une femme pareille!

—La jalousie, mon vieux!

—Et que cette petite-là en ferait voir de toutes couleurs à M. le baron.

A continuer

AVIS AUX CREANCIERS

Morris Werbon versus W. Friedman Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84,532—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney A. Loth, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.
16 av—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jordan T. Aycock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,955—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jordan T. Aycock et William Frank, Jr exécuteurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Conrad G. Collins, avocat.
16 av—10 14 19

Succession de George Fred D. Buerkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,064—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kipp Buerkle, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat.
11 avril—11 15 20